tsd
Thermal solutions and controlling design

TSD - IMPORTATEUR OFFICIEL
FRÖLING BELGIQUE

EXPERT BIOMASSE

Depuis plus de **50 ans**, la société autrichienne Fröling est **pionnière** dans le domaine de la fabrication de chaudières bois.

Leur **technique innovante élaborée** permet une combustion **propre à très haut rendement** - tout en garantissant un **confort d'utilisation élevé** aux consommateurs.

PARTENAIRE FIABLE

En tant qu'**importateur officiel** de la marque Fröling pour la Belgique, nous vous fournissons la solution de chauffage biomasse sur mesure **parfaitement adaptée à vos besoins**!

Grâce à un **vaste réseau d'installateurs partenaires** à travers toute la Belgique et une **expérience de plus de 25 ans**, nous sommes votre partenaire fiable & proche!

Une technique de pointe performante & un partenaire fiable expérimenté - les clés du succés pour votre projet!

TSD - expert en chauffage biomasse, réseaux de chaleur et automatisation HVAC.

A propos de TSD Fröling

TSD - importateur et distributeur officiel de Fröling en Belgique.

Trouvez votre installateur

TSD S.A. - Importateur Fröling BeLux | Plus de renseignements sur **www.froeling-tsd.be**

Mode d'emploi

Chaudière à granulés P4 Pellet

Traduction du mode d'emploi d'origine en langue allemande pour l'utilisateur

Lire et respecter les instructions et les consignes de sécurité !

Sous réserve de modifications techniques, d'erreurs typographiques et d'impression !

B0870618_fr | Édition 06/11/2018

Sommaire

1	Généralité	4
1.1	Aperçu du produit P4 Pellet	5
2	Sécurité	7
2.1	Niveaux de danger des avertissements	7
2.2	Pictogrammes utilisés	8
2.3	Consignes de sécurité générales	9
2.4	Utilisation conforme	10
2.4.1	Combustibles autorisés	11
	Granulés de bois	11
2.4.2	Combustibles non autorisés	11
2.5	Qualification du personnel opérateur	11
2.6	Équipement de protection du personnel opérateur	12
2.7	Dispositifs de sécurité	12
2.8	Risques résiduels	13
2.9	Comportement en cas d'urgence	14
2.9.1	Surchauffe de l'installation	14
2.9.2	Odeur de fumée	14
2.9.3	Incendie de l'installation	14
3	Fonctionnement de l'installation	15
3.1	Montage et première mise en service	15
3.2	Remplissage du silo à granulés	16
3.2.1	Remarques générales relatives aux travaux dans le silo	16
3.3	Chauffage de la chaudière	17
3.3.1	Allumage de l'alimentation électrique	17
3.3.2	Allumage de la chaudière	17
3.3.3	Réglage de la chaudière	17
3.3.4	Arrêt de la chaudière	17
3.3.5	Coupure de l'alimentation électrique	18
3.4	Contrôler le niveau de remplissage du cendrier et le vider si nécessaire	19
3.4.1	Vidage des tiroirs à cendres (pour la P4 Pellet 15/20/25)	19
3.4.2	Vidage du cendrier (sur P4 Pellet 32/38/48/60/80/100/105)	20
3.4.3	Contrôle de la grille et de la chambre de combustion	21
3.4.4	Contrôle de l'état d'encrassement du tuyau de descente (P4 Pellet 48 et supérieure)	21
4	Entretien de l'installation	22
4.1	Consignes générales sur l'entretien	22
4.2	Outils nécessaires	23
4.3	Travaux d'entretien par l'exploitant	24
4.3.1	Inspection	24
	Contrôle de la pression de l'installation	24
	Contrôle de la soupape de sécurité	24
	Contrôler le niveau du purgeur d'air rapide	24
4.3.2	Contrôle et nettoyage récurrents	25
	Nettoyage du collecteur de fumée et de l'échangeur de chaleur	25

Nettoyage du WOS 26
Nettoyage du ventilateur d'extraction 26
Nettoyage du conduit de fumée 27
Nettoyage du capteur de fumées 28

4.4 Entretien de l'échangeur de chaleur à condensation (en option) 29
4.4.1 Contrôler l'échangeur de chaleur 29
4.4.2 Contrôler l'évacuation de condensat 30

4.5 Travaux d'entretien par le technicien 31
4.5.1 Contrôle et nettoyage de la grille de combustion 32
4.5.2 Nettoyer le capteur de débit 33
4.5.3 Nettoyage de la sonde lambda 34

4.6 Mesure d'émissions par un ramoneur ou organisme de contrôle 35
4.6.1 Mettre l'installation en marche 35
4.6.2 Démarrage de la mesure des émissions 36

4.7 Pièces détachées 36

4.8 Consignes pour l'élimination 36
4.8.1 Élimination des cendres 36
4.8.2 Élimination des composants de l'installation 36

5 Résolution des problèmes 37

5.1 Panne générale au niveau de l'alimentation électrique 37
5.1.1 Comportement de l'installation après une panne de courant 37

5.2 Surtempérature 37

5.3 Pannes avec message de défaut 38
5.3.1 Procédure à suivre en cas de messages de défaut 38

5.4 Acquittement du message de défaut 39

6 Annexe 40

6.1 Adresses utiles 40
6.1.1 Adresse du fabricant 40
Service après-vente 40
6.1.2 Adresse de l'installateur 40

1 Généralité

Nous sommes ravis que vous ayez choisi un produit de qualité fabriqué par Froling. Ce produit est réalisé selon une technologie de pointe et est conforme aux normes et directives de sécurité actuellement en vigueur.

Veuillez lire et respecter la documentation fournie et gardez-la toujours à proximité de l'installation. Le respect des exigences et consignes de sécurité indiquées dans la documentation est une contribution essentielle à une exploitation de l'installation sûre, conforme, respectueuse de l'environnement et économique.

En raison du processus de développement continu de nos produits, les figures et le contenu de ce document peuvent différer légèrement de l'état actuel du produit. Si vous notez la présence d'erreurs, nous vous prions de nous en informer : doku@froeling.com

Sous réserve de modifications techniques.

Conditions de garantie

Nos conditions de vente et de livraison, mises à disposition du client et dont il a pris connaissance lors de la conclusion du contrat d'achat, s'appliquent ici.

En outre, vous pouvez prendre connaissance des conditions de garantie sur la carte de garantie jointe.

1.1 Aperçu du produit P4 Pellet

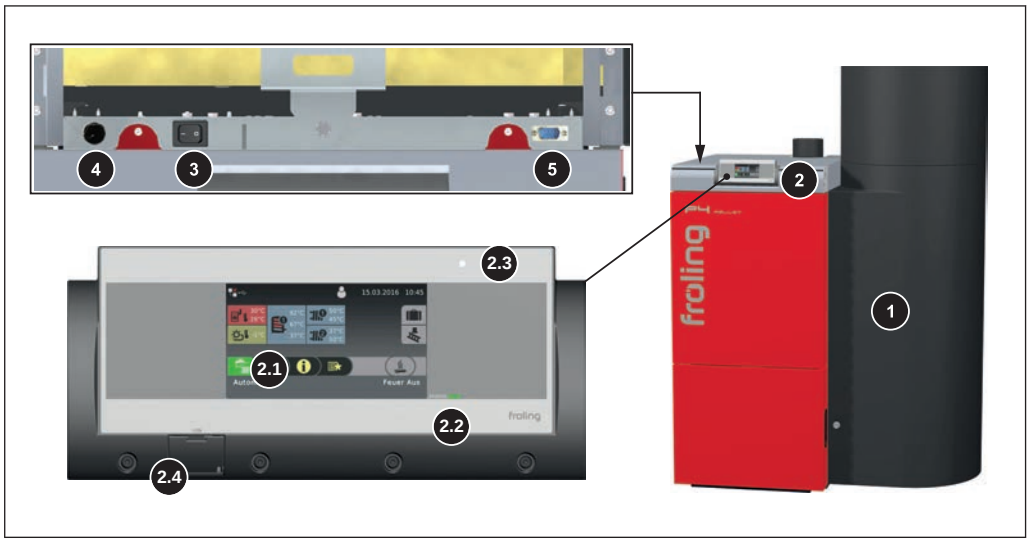

1	P4 Pellet avec récipient de stockage de granulés à séparateur à cyclone intégré
2	Pavé de commande de la commande Lambdatronic P 3200 - Touch
2.1	Témoin d'état (état de fonctionnement) : - VERT fixe : CHAUDIÈRE ALLUMÉE - Vert clignotant (intervalle : 5 s ARRET, 1 s MARCHE) : CHAUDIÈRE ARRÊT - ORANGE clignotant : AVERTISSEMENT - ROUGE clignotant : DÉFAUT
2.2	Grand écran tactile pour l'affichage et la modification des états de fonctionnement et paramètres
2.3	Capteur de luminosité pour l'ajustement automatique de la luminosité de l'écran
2.4	Port USB pour le raccordement d'une clé USB pour les mises à jour logicielles
3	Interrupteur principal
4	Limiteur de température de sécurité (STB)
5	Interface de service

Décendrage P4 Pellet 8/15/20/25

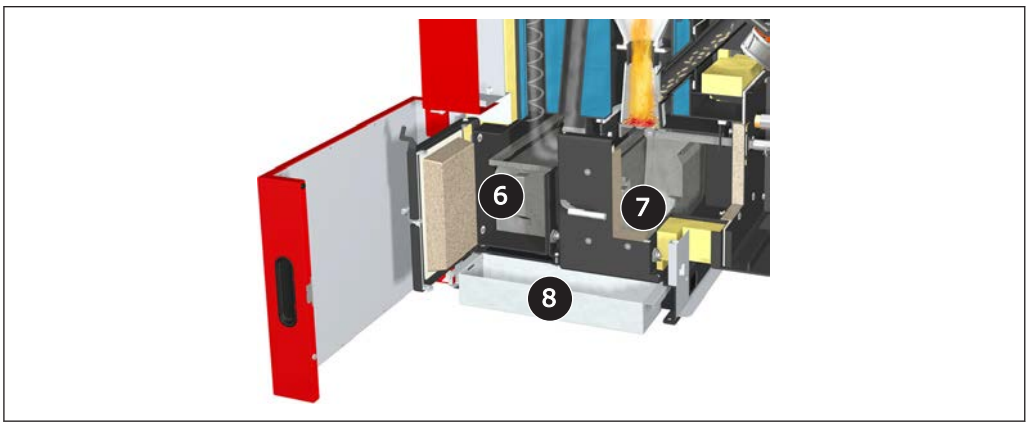

6	Tiroir à cendres – échangeur de chaleur
7	Tiroir à cendres – chambre de combustion
8	Bac à cendres

Décendrage P4 Pellet 32/38/48/60/80/100/105 :

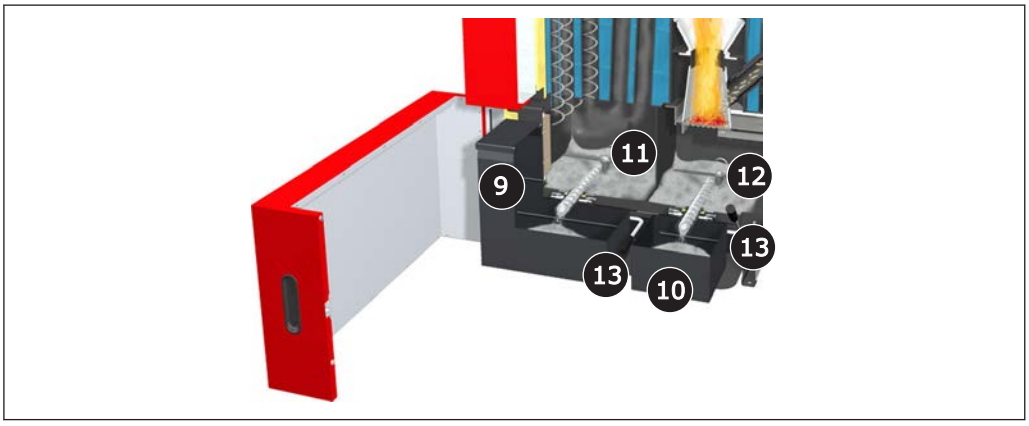

9	Cendrier - échangeur de chaleur
10	Cendrier – chambre de combustion
11	Vis de décendrage et mélangeur du nettoyage automatique de l'échangeur de chaleur
12	Vis de décendrage et mélangeur du décendrage de la chambre de combustion
13	Levier de verrouillage du cendrier

2 Sécurité

2.1 Niveaux de danger des avertissements

Dans la présente documentation, les avertissements sont répartis selon les niveaux de danger suivants afin d'attirer l'attention sur les dangers imminents et les prescriptions de sécurité importantes :

⚠ DANGER

La situation dangereuse est imminente et si les mesures correspondantes ne sont pas observées, elle entraîne des blessures graves, voire la mort. Respecter impérativement les mesures de sécurité !

⚠ AVERTISSEMENT

La situation dangereuse peut survenir, et si les mesures correspondantes ne sont pas observées, elle entraîne des blessures graves, voire la mort. Travailler très prudemment.

⚠ ATTENTION

La situation dangereuse peut survenir, et si les mesures correspondantes ne sont pas observées, elle entraîne des blessures légères à modérées.

REMARQUE

La situation dangereuse peut survenir, et si les mesures correspondantes ne sont pas observées, elle entraîne des dommages matériels ou environnementaux.

2.2 Pictogrammes utilisés

Les signaux d'obligation, d'interdiction et d'avertissement suivants sont utilisés dans la documentation et/ou sur la chaudière.

Conformément à la directive Machines, les signaux apposés directement au niveau du point de danger de la chaudière avertissent des dangers immédiats ou indiquent le comportement à adopter pour assurer la sécurité. Il est interdit de décoller ou de couvrir ces autocollants.

	Respecter les consignes du mode d'emploi		Porter des chaussures de sécurité
	Porter des gants de sécurité		Éteindre l'interrupteur principal
	Maintenir les portes fermées		Porter un masque antipoussières
	Travailler à deux		Verrouiller

	Accès interdit aux personnes non autorisées		Il est interdit d'approcher une flamme, une lumière nue et de fumer

	Avertissement de surface brûlante		Avertissement de tension électrique dangereuse
	Avertissement de substances dangereuses ou irritantes		Avertissement du démarrage automatique de la chaudière
	Avertissement de blessures aux doigts ou aux mains, ventilateur automatique		Avertissement de blessures aux doigts ou aux mains, vis sans fin automatique
	Avertissement de blessures aux doigts ou aux mains, entraînement à engrenages/ pignons		Avertissement de blessures aux doigts ou aux mains, arête vive

	Avertissement de blessures aux mains		Avertissement de blessures par entraînement dans les arbres en rotation
	Avertissement de présence de concentration élevée de CO		Avertissement de risque de glissade

2.3 Consignes de sécurité générales

DANGER

En cas d'utilisation non conforme :

Une utilisation incorrecte de l'installation risque d'entraîner des blessures graves et des dommages matériels.

Pour la commande de l'installation :

- ❒ observer les consignes et indications présentes dans le mode d'emploi ;
- ❒ effectuer correctement les différentes opérations concernant le fonctionnement, l'entretien et le nettoyage ainsi que l'élimination décrites dans les instructions ;
- ❒ faire effectuer les travaux n'en faisant pas partie par le chauffagiste autorisé ou le service après-vente Froling.

AVERTISSEMENT

Influences externes :

Les influences externes comme de l'air de combustion insuffisant ou un combustible non conforme aux normes peuvent entraîner un défaut sérieux de la combustion (p. ex. allumage spontané de gaz de distillation lente/déflagration) et provoquer par la suite des accidents graves.

Pour le fonctionnement de la chaudière, il convient de tenir compte des points suivants :

- ❒ Les indications et les consignes relatives aux variantes et aux valeurs minimales ainsi que les normes et les directives s'appliquant aux composants de chauffage dans le mode d'emploi doivent être observées.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de blessures graves et de dommages matériels si le système d'évacuation des fumées est défectueux.

Les problèmes du système d'évacuation de fumée comme l'encrassement du conduit de gaz de combustion ou un tirage insuffisant de la cheminée peuvent entraîner une perturbation grave de la combustion (p. ex. allumage spontané de gaz de distillation lente/déflagration).

Par conséquent :

❒ Seul un système d'évacuation de fumée fonctionnant parfaitement garantit le fonctionnement optimal de la chaudière.

2.4 Utilisation conforme

La Chaudière à granulés P4 Pellet Froling est destinée exclusivement au chauffage d'eau de chauffage. Seuls les combustibles définis au paragraphe « Combustibles autorisés » peuvent être utilisés.

⇨ Voir "Combustibles autorisés" [Page 11]

Utiliser l'installation uniquement si elle est en parfait état technique et de façon conforme à l'utilisation prévue, en tenant compte des questions de sécurité et des dangers ! Les intervalles d'inspection et de nettoyage mentionnés dans les instructions d'utilisation doivent être respectés. Faire éliminer immédiatement les défauts qui peuvent compromettre la sécurité !

Le fabricant/le distributeur décline toute responsabilité en cas de dommages consécutifs à une utilisation différente ou outrepassant l'utilisation prévue.

Utiliser exclusivement des pièces détachées d'origine ou des pièces détachées autorisées par le fabricant. En cas de modification du produit de toute nature, s'écartant des indications du fabricant, la conformité du produit à la directive sous-jacente est caduque. Dans ce cas, une nouvelle évaluation des risques doit être demandée par l'exploitant de l'installation et l'évaluation de la conformité doit être effectuée sous sa propre responsabilité, conformément aux directives sous-jacentes pour le produit, ainsi que la déclaration afférente. Cette personne prend alors en charge tous les droits et toutes les obligations d'un fabricant.

2.4.1 Combustibles autorisés

Granulés de bois

Granulés de bois naturel de 6 mm de diamètre

Norme de référence

EU:	Combustible conforme à EN ISO 17225 - Partie 2 : Granulés de bois de la classe A1/D06
et/ou :	Programme de certification EN*plus* ou DIN*plus*

Remarque générale :

vérifier avant le remplissage du silo s'il présente de la poussière de granulés et le nettoyer si nécessaire !

ASTUCE : Pose du dépoussiéreur pour granulés PST pour la séparation des particules de poussières dans l'air de retour

2.4.2 Combustibles non autorisés

Toute utilisation de combustibles qui ne sont pas définis au paragraphe « Combustibles autorisés », en particulier la combustion de déchets, est interdite.

⚠ ATTENTION

En cas d'utilisation de combustibles non autorisés :

La combustion de combustibles non autorisés exige davantage de travail de nettoyage, risque d'endommager la chaudière en raison de la formation de dépôts et d'eau de condensation corrosifs et entraîne par conséquent l'annulation de la garantie. De plus, l'utilisation de combustibles non conformes aux normes risque d'entraîner des défauts de combustion graves.

Pour cette raison, lors de l'utilisation de la chaudière :

❒ N'utiliser que des combustibles autorisés.

2.5 Qualification du personnel opérateur

⚠ ATTENTION

En cas d'accès de personnes non autorisées au local d'installation / chaufferie:

Risque de blessures et de dommages matériels !

❒ L'utilisateur doit tenir les personnes non autorisées, notamment les enfants, à distance de l'installation.

Seul un utilisateur formé est autorisé à utiliser l'installation ! L'utilisateur doit en outre avoir lu et compris les instructions mentionnées dans la documentation.

2.6 Équipement de protection du personnel opérateur

Prévoir un équipement de prévention individuelle conforme aux prescriptions de prévention des accidents.

- Pour l'utilisation, l'inspection et le nettoyage :
  - vêtements de travail appropriés
  - gants de protection
  - chaussures rigides

2.7 Dispositifs de sécurité

2.2	**Chaudière ARRÊT** *(arrêt de la chaudière en cas de surchauffe)* ❒ Appuyer sur « Chaudière ARRET » ➥ Le mode automatique est désactivé ➥ La commande arrête la chaudière de façon contrôlée ➥ Les pompes continuent à fonctionner
3	**INTERRUPTEUR PRINCIPAL** *(arrêt de l'alimentation électrique)* Avant d'effectuer des travaux sur/dans la chaudière : ❒ Appuyer sur « Chaudière ARRET » ➥ Le mode automatique est désactivé ➥ La commande arrête la chaudière de façon contrôlée ❒ Éteindre l'interrupteur principal et laisser la chaudière refroidir
4	**LIMITEUR DE TEMPÉRATURE DE SÉCURITÉ (STB)** *(protection en cas de surchauffe)* Le STB désactive la combustion lorsque la température de la chaudière atteint 105 °C. Les pompes continuent à fonctionner. Dès que la température baisse en dessous de 75 °C environ, le limiteur de température de sécurité peut être déverrouillé mécaniquement.
SV	**SOUPAPE DE SÉCURITÉ** *(protection en cas de surchauffe/de surpression)* Lorsque la pression de la chaudière atteint un maximum de 3 bars, la soupape de sécurité s'ouvre et évacue l'eau de chauffage sous forme de vapeur.

2.8 Risques résiduels

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de contact avec des surfaces brûlantes :

Risque de brûlures graves sur les surfaces brûlantes et au niveau du conduit de fumée !

Pour toute intervention sur la chaudière :

- ❒ Arrêter la chaudière de façon contrôlée (état de fonctionnement « Arrêt chaudière ») et la laisser refroidir
- ❒ D'une manière générale, portez des gants de protection pour toute intervention sur la chaudière et n'utilisez que les poignées prévues à cet effet
- ❒ Isoler les conduits de fumée et ne pas les toucher pendant le fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de l'ouverture de la porte pour les cendres pendant le fonctionnement :

Risque de blessures, de dommages matériels et de dégagement de fumées !

Par conséquent :

- ❒ Il est interdit d'ouvrir les portes pendant le fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors des travaux d'inspection et de nettoyage avec interrupteur principal activé :

Risque de blessures graves par démarrage automatique de la chaudière.

Avant d'effectuer des travaux d'inspection et de nettoyage sur/dans la chaudière :

- ❒ Éteindre la chaudière en appuyant sur « Chaudière ARRET »
  La chaudière s'éteint de façon contrôlée et passe en état de fonctionnement « Arrêt chaudière »
- ❒ Laisser la chaudière refroidir pendant au moins 1 heure
- ❒ Éteindre l'interrupteur principal et le protéger contre la remise en marche

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'un combustible non autorisé :

Les combustibles non conformes aux normes peuvent entraîner une perturbation grave de la combustion (p. ex. allumage spontané de gaz de distillation lente / déflagration) et provoquer par la suite des accidents graves.

Par conséquent :

- ❒ N'utiliser que les combustibles indiqués dans la section « Combustibles autorisés » de ce mode d'emploi.

2.9 Comportement en cas d'urgence

2.9.1 Surchauffe de l'installation

Si malgré les dispositifs de sécurité, une surchauffe de l'installation se produit :

REMARQUE ! Ne jamais désactiver l'interrupteur principal ni couper l'alimentation électrique !

- ❒ Laisser toutes les portes de la chaudière fermées
- ❒ Éteindre la chaudière en appuyant sur « Chaudière ARRET »
- ❒ Ouvrir tous les mélangeurs et activer toutes les pompes.
  - ➥ La commande du circuit de chauffage Froling prend en charge cette fonction en mode automatique.
- ❒ Quitter la chaufferie et fermer la porte
- ❒ Ouvrir les vannes thermostatiques des radiateurs, si disponibles et veiller à une extraction de chaleur suffisante des pièces

Si la température ne baisse pas :

- ❒ Contacter l'installateur ou le service après-vente Froling
  ⇨ Voir "Adresses utiles" [Page 40]

2.9.2 Odeur de fumée

⚠ DANGER

En cas d'odeur de fumée dans la chaufferie :

Risque d'intoxications mortelles par les fumées.

Si une odeur de fumée est détectée dans le local d'installation :

- ❒ Laisser toutes les portes de la chaudière fermées.
- ❒ Arrêter la chaudière de façon contrôlée.
- ❒ Aérer le local de la chaudière.
- ❒ Fermer la porte coupe-feu et les portes menant aux locaux d'habitation.

Recommandation : installer un détecteur de fumée et un détecteur de CO à proximité de l'installation.

2.9.3 Incendie de l'installation

⚠ DANGER

En cas d'incendie de l'installation :

Danger de mort due au feu et aux gaz toxiques

Comportement en cas d'incendie :

- ❒ Quitter la chaufferie
- ❒ Fermer les portes
- ❒ Appeler les pompiers

3 Fonctionnement de l'installation

3.1 Montage et première mise en service

Le montage, l'installation et la première mise en service de la chaudière ne doivent être effectués que par un personnel qualifié et conformément aux instructions de montage ci-jointes.

REMARQUE ! Voir les instructions de montage P4 Pellet

REMARQUE

Un haut rendement et, par là même, un fonctionnement efficace avec des émissions réduites, n'est garanti que si un personnel spécialisé est chargé du réglage de l'installation et si les réglages par défaut effectués en usine sont conservés !

Par conséquent :

❒ Effectuer la première mise en service avec un installateur autorisé ou avec le service d'assistance de l'usine Froling.

Le mode d'emploi de la commande explique chacune des étapes à suivre pour la première mise en service

REMARQUE ! Voir le mode d'emploi de la commande de la chaudière.

Avant la mise en service par le service après-vente Froling, les travaux préparatoires suivants doivent avoir été réalisés par le client :

- Installation électrique
- Installation hydraulique
- Raccordement au réseau d'évacuation de fumée, y compris les travaux d'isolation
- Travaux de respect des dispositions locales en matière de protection contre les incendies

- L'électricien réalisant les travaux doit être disponible le jour de la mise en service, en cas de nécessité de modification des câblages.
- Lors de la mise en service, une formation unique de l'exploitant/des opérateurs est dispensée. La présence de la ou des personnes concernées est indispensable pour la remise conforme du produit.

REMARQUE

Un dégagement d'eau de condensation pendant la première phase de chauffage n'indique pas un défaut de fonctionnement.

❒ Conseil : disposer éventuellement des chiffons.

3.2 Remplissage du silo à granulés

⚠ ATTENTION

Lors du remplissage du silo lorsque la chaudière est en marche

Risque de dommages matériels et de blessures associées !

Lors du remplissage du silo à combustible :

❒ Éteindre la chaudière en appuyant sur « Arret chaud. »

↳ La chaudière s'éteint de façon contrôlée et passe à l'état de fonctionnement « Chaudière arrêtée »

❒ Laisser la chaudière refroidir pendant au moins une demi-heure

Une fois la chaudière refroidie :

❒ Vérifier avant chaque remplissage du silo s'il présente des poussières et le nettoyer si nécessaire.

↳ Respecter les remarques générales relatives aux travaux dans le silo.
⇨ Voir "Remarques générales relatives aux travaux dans le silo" [Page 16]

❒ Fermer toutes les ouvertures du silo de façon à les rendre étanches à la poussière.

❒ Remplir le silo de granulés.

↳ N'utiliser que des granulés autorisés.
⇨ Voir "Combustibles autorisés" [Page 11]

3.2.1 Remarques générales relatives aux travaux dans le silo

	Risque de blessures par les composants en mouvement. Éteindre le système d'alimentation avant d'accéder au silo.
	Lors du nettoyage du silo, il peut se produire une forte concentration de poussières. Porter un masque antipoussières pour les travaux dans le silo.
	Aérer suffisamment avant d'accéder au silo. Ne séjourner dans le silo qu'avec la porte ouverte et en s'assurant de la présence d'une deuxième personne. Respecter la valeur limite de concentration de CO (< 30 p.p.m.).
	Les surfaces lisses dans le silo de combustible représentent un risque de glissade.

Accès interdit aux personnes non autorisées. Tenir les enfants éloignés.

Toujours verrouiller le silo à combustible et garder la clé dans un lieu sûr.

Il est interdit d'approcher une flamme, une lumière nue et de fumer dans le silo.

3.3 Chauffage de la chaudière

REMARQUE

Ne pas modifier les réglages d'usine.

Les modifications des réglages d'usine de l'installation peuvent avoir une influence négative autant sur l'efficacité que sur les émissions de l'installation.

3.3.1 Allumage de l'alimentation électrique

❒ Activer l'interrupteur principal.
- ➥ Tous les composants de la chaudière sont sous tension.
- ➥ Une fois le démarrage du système de la commande effectué, la chaudière est opérationnelle.

3.3.2 Allumage de la chaudière

❒ Allumer la chaudière en appuyant sur « Chaudière MARCHE »
- ➥ Le mode automatique est activé
- ➥ L'installation de chauffage est commandée en mode automatique par la commande selon le mode de fonctionnement réglé

❒ Pour les autres modes de fonctionnement, appuyer sur la touche de fonction correspondante
- ➥ Pour davantage d'informations sur les touches de fonction, consulter le mode d'emploi correspondant à la régulation de la chaudière

3.3.3 Réglage de la chaudière

Pour les étapes nécessaires et l'affichage et la modification de paramètres :

REMARQUE ! Consulter le mode d'emploi de la commande de la chaudière !

3.3.4 Arrêt de la chaudière

❒ Éteindre la chaudière en appuyant sur « Chaudière ARRET »
- ➥ Après la séquence d'extinction, la chaudière passe en état de fonctionnement « Chaudière arrêtée »

↳ L'unité de combustion est éteinte, le système d'extraction de la pièce et le système hydraulique restent activés

3.3.5 Coupure de l'alimentation électrique

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de l'extinction de l'interrupteur principal en mode automatique :

Risque de perturbation critique de la combustion pouvant entraîner des accidents très graves !

Avant d'éteindre l'interrupteur principal :

❒ Éteindre la chaudière en appuyant sur « Arret chaud. »

↳ La chaudière s'éteint de façon contrôlée et après le cycle de nettoyage, elle passe en état de fonctionnement « Arrêt chaudière ».

❒ Éteindre l'interrupteur principal.

↳ Le régulateur de la chaudière est éteint.

↳ Tous les composants de la chaudière sont hors tension.

REMARQUE ! La fonction hors gel n'est plus active.

3.4 Contrôler le niveau de remplissage du cendrier et le vider si nécessaire

Vider les tiroirs à cendres (P4 Pellet 15-25) ou les cendriers (P4 Pellet 32-105) à des intervalles correspondant au besoin en énergie et à la qualité des granulés. À chacun de ces intervalles, il est recommandé de contrôler également si la grille et la chambre de combustion sont encrassées.

3.4.1 Vidage des tiroirs à cendres (pour la P4 Pellet 15/20/25)

Remarque : Si le cendrier est vidé, le compteur doit être réinitialisé à la valeur par défaut avant l'affichage de l'avertissement « `Cendrier plein, vider svp !` »:

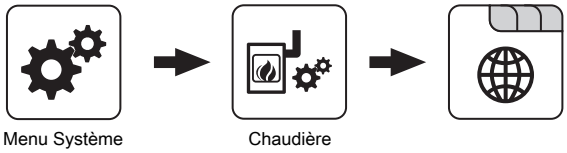

❒ Dans le menu « Réglages généraux » de la chaudière, régler le paramètre « `Réinitialiser les heures de chauffage jusqu'à l'avertissement Vider cendres` » sur « `OUI` »

➥ Le paramètre est ensuite réinitialisé automatiquement sur « `Non` »

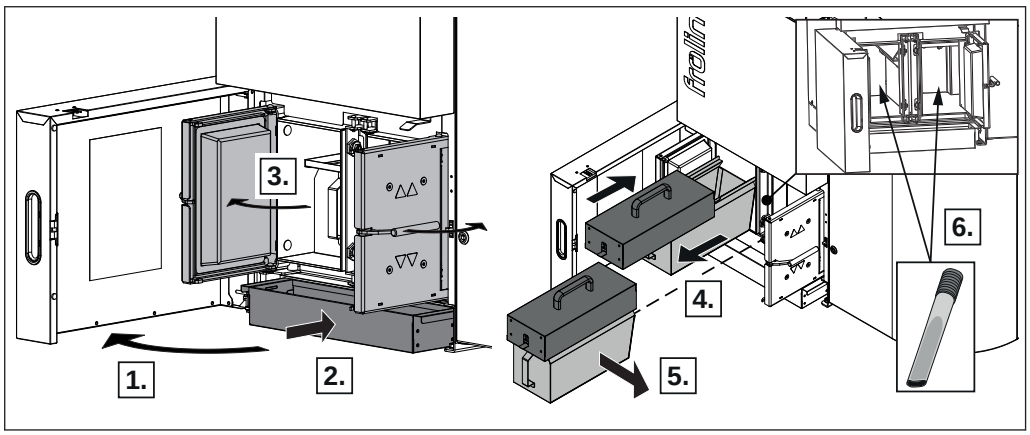

❒ Ouvrir la porte isolante et placer sous les portes à cendres le bac à cendres destiné à recueillir l'excédent de cendres éventuel.

❒ Ouvrir les portes à cendres.

❒ Faire sortir partiellement le tiroir à cendres.

➥ Ceci a pour effet que les cendres qui se trouvent devant le tiroir sont poussées dans le bac à cendres.

❒ Placer le couvercle de transport comme illustré et retirer le tiroir à cendres jusqu'à ce que le couvercle de transport s'enclenche

❒ Transporter le tiroir à cendres vers le lieu de vidage et le vider

➥ Pour retirer le couvercle de transport, pousser le levier de déverrouillage vers le haut.

3.4.2 Vidage du cendrier (sur P4 Pellet 32/38/48/60/80/100/105)

Remarque : Si le cendrier est vidé, le compteur doit être réinitialisé à la valeur par défaut avant l'affichage de l'avertissement « `Cendrier plein, vider svp !` » :

❒ Dans le menu « Réglages généraux » de la chaudière, régler le paramètre « `Réinitialiser les heures de chauffage jusqu'à l'avertissement Vider cendres` » sur « `OUI` »

↪ Le paramètre est ensuite réinitialisé automatiquement sur « `Non` »

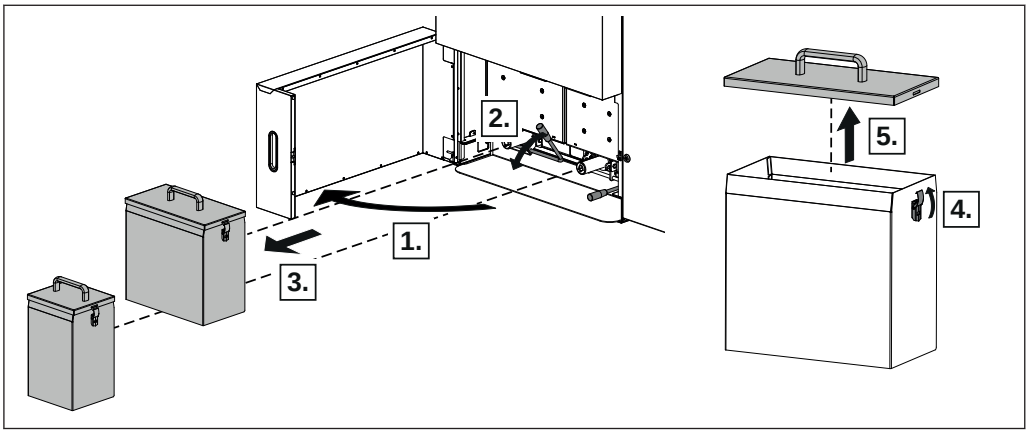

❒ Ouvrir la porte isolante et presser le levier de blocage vers le haut

❒ Sortir le cendrier et placer le capuchon de protection sur la bride du cendrier

❒ Transporter le cendrier au lieu où il doit être vidé et le vider

↪ Pour retirer le couvercle, déverrouiller et ouvrir la fermeture de serrage

3.4.3 Contrôle de la grille et de la chambre de combustion

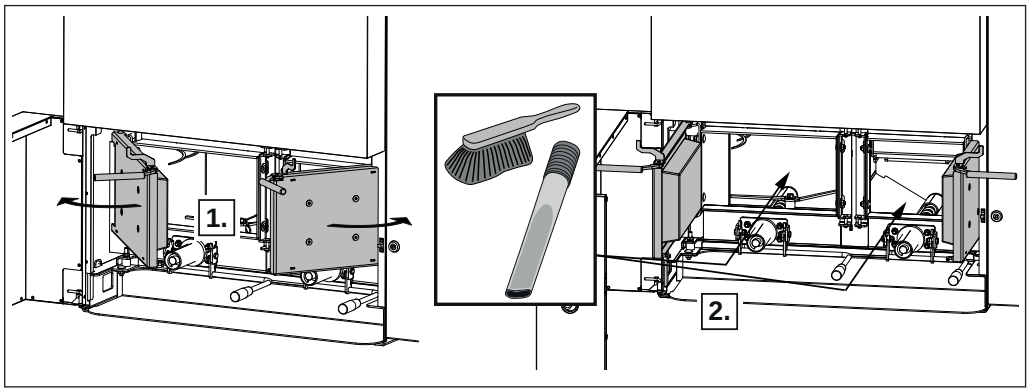

REMARQUE ! Ne nettoyer la grille et la chambre de combustion que quand la chaudière est complètement refroidie !

Pour la P4 Pellet 15/20/25 :

❒ Ouvrir la porte isolante, ouvrir la porte droite pour les cendres et retirer le tiroir à cendres.

Pour la P4 Pellet 32/38/48/60/80/100/105 :

❒ Ouvrir la porte isolante, retirer le cendrier droit et ouvrir la porte pour les cendres

❒ Contrôler le niveau d'encrassement de la grille et de la chambre de combustion.

❒ Nettoyer la chambre de combustion en cas de fort encrassement.
⇨ Voir "Nettoyage du collecteur de fumée et de l'échangeur de chaleur" [Page 25]

3.4.4 Contrôle de l'état d'encrassement du tuyau de descente (P4 Pellet 48 et supérieure)

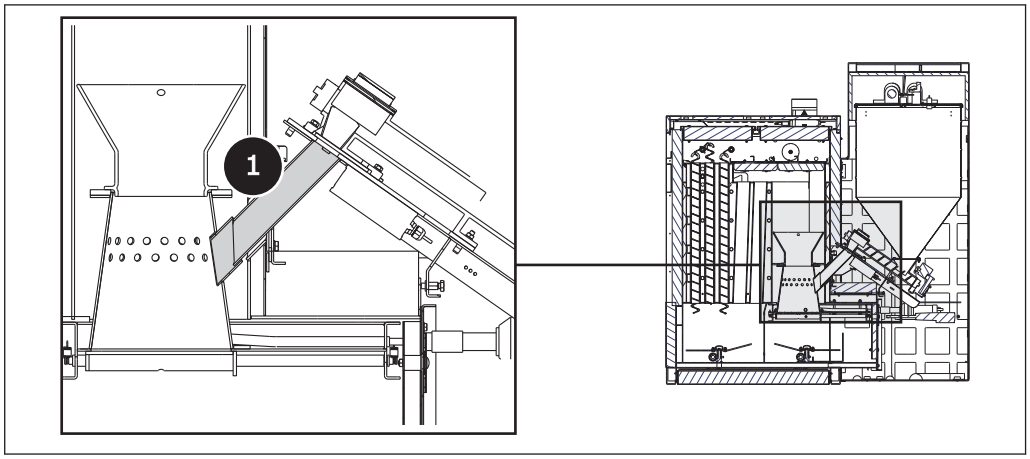

❒ Contrôler l'état d'encrassement du tuyau de descente (1) entre le brûleur à vanne à tiroir et la grille de combustion.

❒ En cas de fort encrassement, ou de saletés collées, nettoyer le tuyau de descente

➥ Pour le nettoyage, utiliser par exemple un gros tournevis plat et une brosse métallique

4 Entretien de l'installation

4.1 Consignes générales sur l'entretien

DANGER

Lors des interventions sur les composants électriques :

Danger de mort par choc électrique !

Pour toute intervention sur les composants électriques :

- ❒ Les interventions doivent être réalisées uniquement par un personnel spécialisé en électricité
- ❒ Respecter les normes et prescriptions en vigueur.
  - ➥ Les interventions sur les composants électriques par des personnes non autorisées sont interdites

AVERTISSEMENT

Lors des travaux de contrôle et de nettoyage avec interrupteur principal activé :

Risque de blessures graves par démarrage automatique de la chaudière.

Avant d'effectuer des travaux d'inspection et de nettoyage sur/dans la chaudière :

- ❒ Éteindre la chaudière en appuyant sur « Chaudière arrêt »
  La chaudière s'éteint de façon contrôlée et passe en état de fonctionnement « Chaudière arrêtée »
- ❒ Laisser la chaudière refroidir pendant au moins 1 heure
- ❒ Éteindre à l'interrupteur principal et protéger contre la remise en marche

AVERTISSEMENT

Lors de travaux d'inspection et de nettoyage sur la chaudière chaude :

Risque de brûlures graves sur les pièces brûlantes et au niveau du conduit de fumée.

Par conséquent :

- ❒ Lors de l'exécution de travaux sur la chaudière, toujours porter des gants de protection
- ❒ Ne manipuler la chaudière qu'avec les poignées prévues à cet effet
- ❒ Éteindre la chaudière et la laisser refroidir pendant au moins 1 heure avant le début des travaux

REMARQUE

Nous conseillons de tenir un carnet d'entretien selon l'ÖNORM M7510 ou la directive technique pour la prévention des incendies (TRVB).

AVERTISSEMENT

En cas d'inspection et de nettoyage inappropriés :

Une inspection et un nettoyage mal effectués ou incomplets peuvent entraîner une perturbation grave de la combustion (p. ex. allumage spontané de gaz de distillation lente / déflagration) et provoquer par la suite des accidents graves et des dégâts matériels sérieux.

Par conséquent :

❒ Nettoyer la chaudière conformément aux instructions. Pour ce faire, respecter les instructions du mode d'emploi de la chaudière.

4.2 Outils nécessaires

Pour les travaux de nettoyage et d'entretien, les outils suivants sont nécessaires :

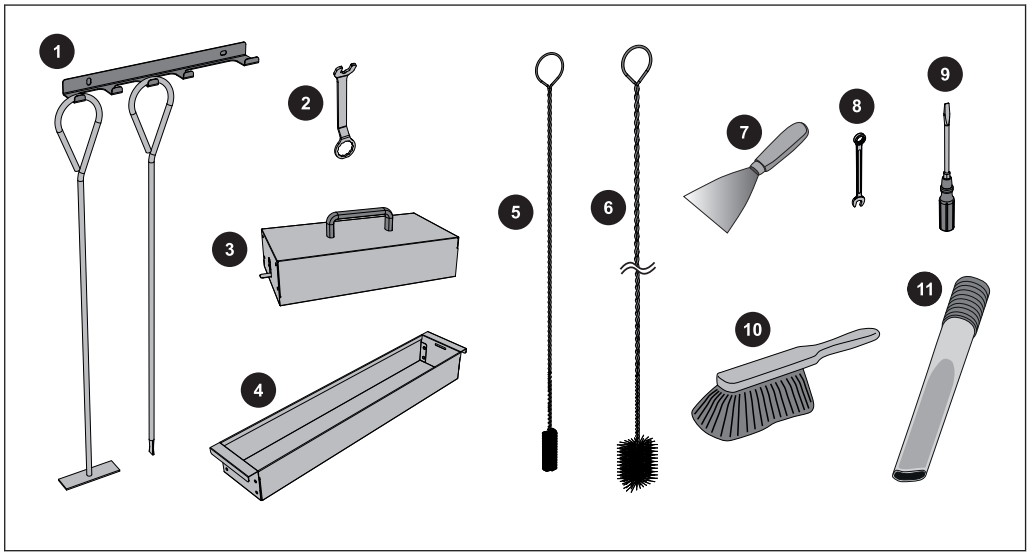

Compris dans la livraison :	
1	Tisonnier avec support
2	Clé pour ferrures de porte
3	Couvercle de transport pour tiroir à cendres
4	Bac à cendres
5	Brosse de nettoyage (Ø54) pour le nettoyage de l'échangeur de chaleur
6	Brosse de nettoyage (73x53) pour le nettoyage du conduit (1ère aspiration)

Non compris dans la livraison :	
7	Raclette pour le nettoyage de surfaces planes
8	Clé plate ou polygonale 13 mm
9	Jeu de tournevis (cruciforme, à fente, Torx T20, T25, T30)
10	Balayette ou brosse de nettoyage
11	Aspirateur à cendres

4.3 Travaux d'entretien par l'exploitant

- ❒ Un nettoyage régulier de la chaudière prolonge sa durée de vie et est une condition requise pour garantir un fonctionnement sans défaillance.
- ❒ Recommandation : pour les travaux de nettoyage, utiliser un aspirateur à cendres.

4.3.1 Inspection

Contrôle de la pression de l'installation

- ❒ Relever la pression de l'installation sur le manomètre.
  - ➥ La valeur doit être supérieure de 20% à la pression d'entrée du vase d'expansion.
    REMARQUE ! Veiller à ce que la position du manomètre et la pression nominale de vase d'expansion soient conformes aux indications de l'installateur.

Si la pression de l'installation diminue :

- ❒ Rajouter de l'eau.
  REMARQUE ! Si ce phénomène se produit souvent, l'installation n'est pas étanche. En informer l'installateur.

En cas de fluctuations de pression importantes :

- ❒ Faire contrôler le vase d'expansion par un spécialiste.

Contrôle de la soupape de sécurité

- ❒ Vérifier régulièrement l'étanchéité et l'encrassement de la soupape de sécurité
  REMARQUE ! Les travaux d'inspection doivent être effectués conformément aux indications du fabricant.

Contrôler le niveau du purgeur d'air rapide

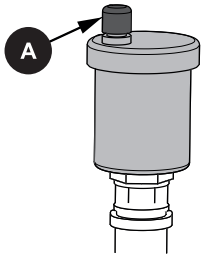

- ❒ Contrôler régulièrement l'étanchéité de tous les purgeurs d'air rapides sur l'ensemble du système de chauffage
  - ➥ En cas d'écoulement de liquides, remplacer les purgeurs d'air rapides

REMARQUE ! Le capuchon de purge en plastique (A) doit être lâche (dévisser d'env. deux tours) pour garantir un fonctionnement correct.

4.3.2 Contrôle et nettoyage récurrents

La chaudière doit être nettoyée et contrôlée aux intervalles appropriés au nombre d'heures de fonctionnement et à la qualité du combustible.

Le contrôle et le nettoyage récurrents doivent être effectués au plus tard après 2 500 heures de fonctionnement ou au moins une fois par an. Avec les combustibles problématiques (p. ex. à forte teneur en cendres), ces opérations doivent être effectuées plus fréquemment.

Nettoyage du collecteur de fumée et de l'échangeur de chaleur

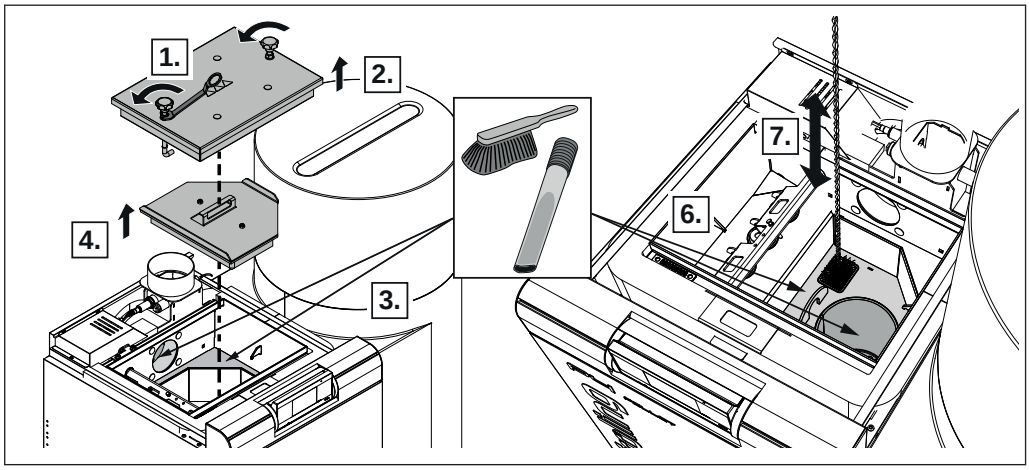

- ❒ Déposer le couvercle isolant et desserrer les vis de fermeture sur le couvercle de nettoyage en les tournant vers la gauche à l'aide de l'outil fourni
- ❒ Déposer le couvercle de nettoyage

- ❒ À l'aide d'une brosse, nettoyer le collecteur de fumées et l'ouverture menant au ventilateur de tirage
- ❒ Ôter la suie qui s'est formée
  - ➥ Recommandation : utiliser un aspirateur à cendres

- ❒ Déposer le couvercle intérieur de l'échangeur de chaleur.
- ❒ Nettoyer les tirages de fumée et la chambre de combustion qui se trouve en-dessous avec une brosse de nettoyage

Nettoyage du WOS

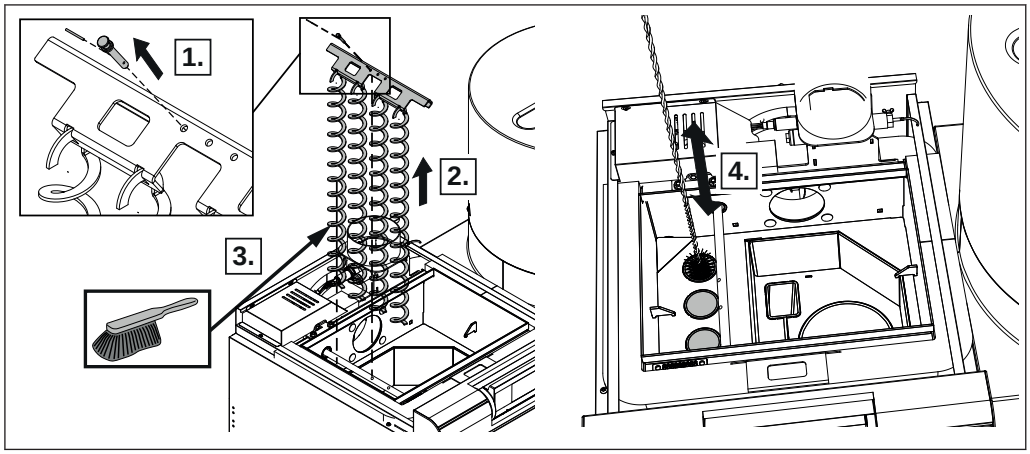

❒ Démonter le couvercle isolant et le couvercle de nettoyage
⇨ Voir "Nettoyage du collecteur de fumée et de l'échangeur de chaleur" [Page 25]

❒ Retirer le verrouillage sous le boulon d'arrêt et remonter puis extraire le boulon d'arrêt

❒ Sortir le support du WOS y compris les ressorts

❒ Nettoyer les tuyaux de l'échangeur de chaleur à l'aide de la brosse de nettoyage fournie

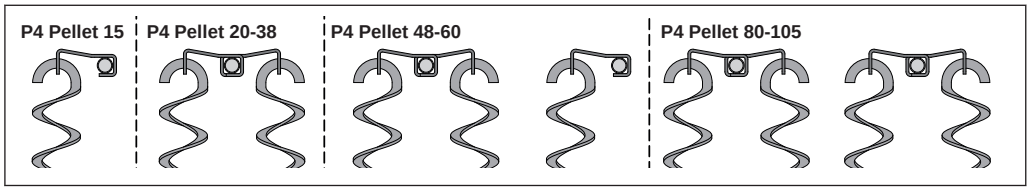

❒ Avant le remontage dans les tuyaux de l'échangeur de chaleur, contrôler que les ressorts du WOS sont correctement accrochés dans la tôle suspendue.

↪ Accrocher le turbulateur comme illustré

❒ Enfiler le turbulateur dans les tuyaux de l'échangeur de chaleur.

Nettoyage du ventilateur d'extraction

Vérifier que le ventilateur d'extraction ne présente pas d'impuretés et le nettoyer si nécessaire.

REMARQUE ! Les dépôts sur la roue peuvent déséquilibrer l'aspiration dans certaines conditions, ce qui cause du bruit voire un endommagement du palier dans.

Nettoyage (si nécessaire) :

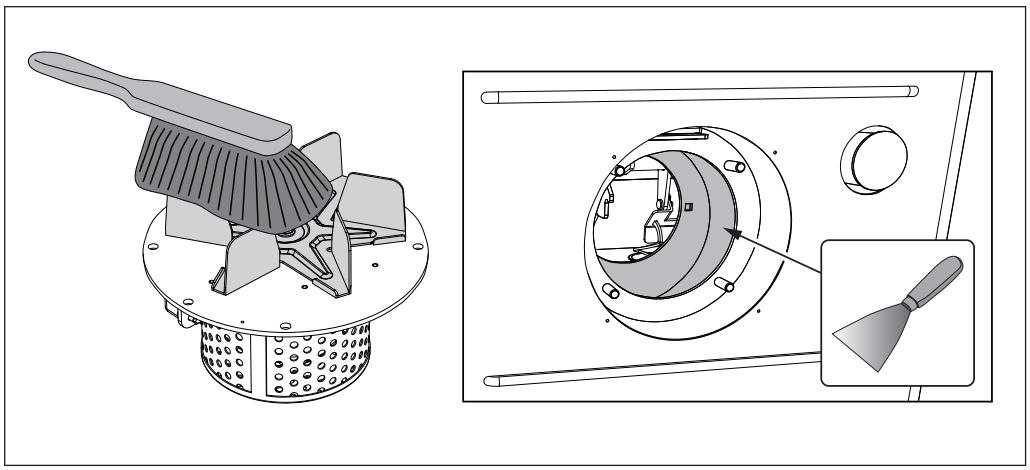

- ❒ Débrancher le câble de raccordement du ventilateur d'extraction.
- ❒ Déposer le ventilateur d'extraction à l'arrière de la chaudière.
  - ➥ Veiller à ne pas endommager la garniture.
- ❒ Vérifier l'endommagement de la roue
- ❒ Nettoyer la roue du ventilateur avec une brosse ou un pinceau de l'intérieur vers l'extérieur.
- ❒ Nettoyer les impuretés et les dépôts du carter du ventilateur de tirage au moyen d'une raclette.
- ❒ Enlever les cendres produites avec l'aspirateur à cendres.
- ❒ Poser le ventilateur d'extraction.
- ❒ Brancher le câble de raccordement et le fixer au moyen d'attaches de câble

Nettoyage du conduit de fumée

- ❒ Débrancher le câble de raccordement du ventilateur d'extraction.
  - ➥ Cela permet d'éviter d'endommager la roue du ventilateur avec la brosse de nettoyage.
- ❒ Démonter le couvercle de révision sur le tuyau de raccord.
- ❒ Nettoyer le raccord entre la chaudière et la cheminée au moyen d'une brosse de ramoneur.
  - ➥ En fonction du mode de pose des conduits de fumée et du tirage, il est possible qu'un nettoyage annuel ne suffise pas.
- ❒ Brancher le câble de raccordement du ventilateur d'extraction

Nettoyage du capteur de fumées

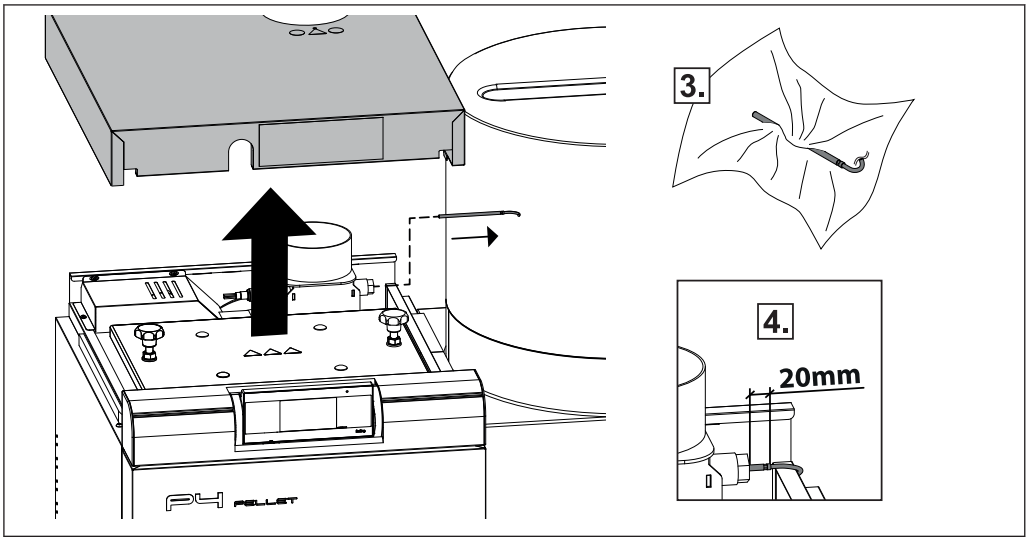

1. Retirer le couvercle isolant et l’isolation thermique
2. Déposer la vis de fixation et extraire le capteur de fumée du conduit de fumée
3. Nettoyer la sonde de fumée avec un chiffon propre
4. Lors du montage, pousser le capteur de fumée jusqu'à ce qu'il dépasse de la douille de 20 mm environ, et le bloquer avec la vis de fixation

4.4 Entretien de l'échangeur de chaleur à condensation (en option)

L'échangeur de chaleur à condensation doit être nettoyé et contrôlé aux intervalles appropriés au nombre d'heures de fonctionnement et à la qualité du combustible.

Le contrôle et le nettoyage récurrents doivent être effectués au plus tard après 250 heures de fonctionnement ou au moins une fois par mois. Avec les combustibles problématiques (p. ex. à forte teneur en cendres), ces opérations doivent être effectuées plus fréquemment.

4.4.1 Contrôler l'échangeur de chaleur

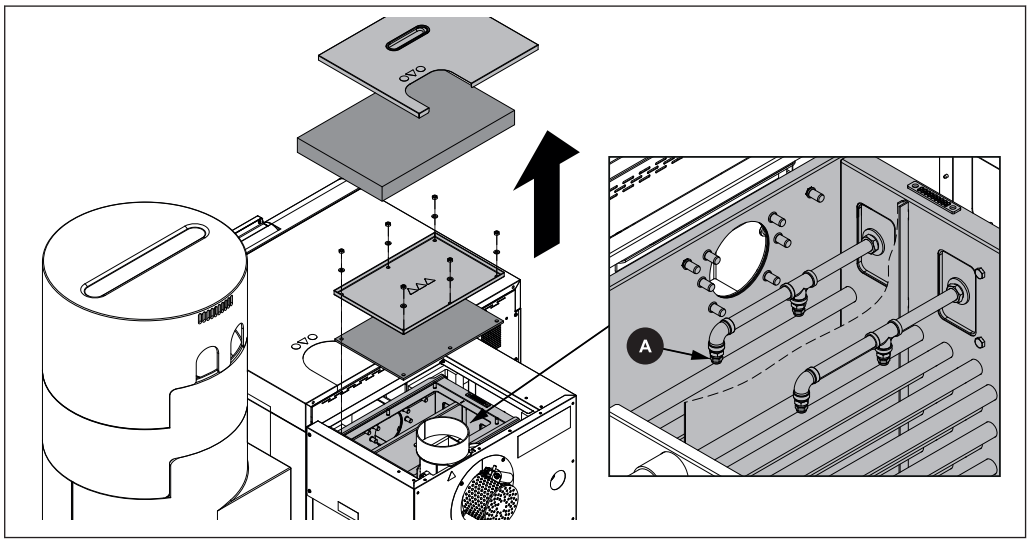

Lorsque la chaudière a refroidi :

- ❒ Retirer le couvercle supérieur de l'échangeur de chaleur à condensation
- ❒ Démonter le couvercle de révision situé en dessous et contrôler l'encrassement de l'échangeur de chaleur
- ❒ Actionner manuellement le dispositif de rinçage en fonctionnement manuel et contrôler le bourrage des buses (A) (calcaire, impuretés, ...)

Actionner manuellement le dispositif de rinçage

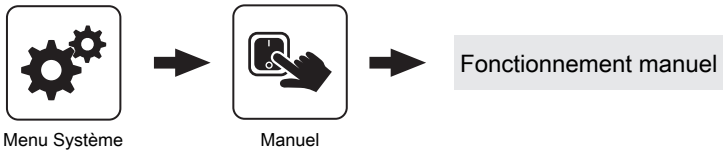

- ❒ Sur le régulateur, naviguer jusqu'au menu « `Mode manuel` »
- ❒ Dans le menu « `Mode manuel` », accéder au paramètre « `Rincer le condenseur manuellem. (possible seul.chaudière éteinte/prête)` » avec la flèche vers le bas
- ❒ Activer le paramètre
  - ➥ Le dispositif de nettoyage est activé pendant la durée réglée dans le paramètre « `Temps de nettoyage condensat échangeur` » (valeur par défaut 60 s - Condensat échangeur)

4.4.2 Contrôler l'évacuation de condensat

REMARQUE ! Si l'évacuation du condensat est bouchée, l'échangeur de chaleur à condensation se remplit de condensat et empêche ainsi la fumée de passer dans la cheminée, ce qui entraîne également des défauts dans la combustion. Il est donc important de contrôler régulièrement l'évacuation de condensat.

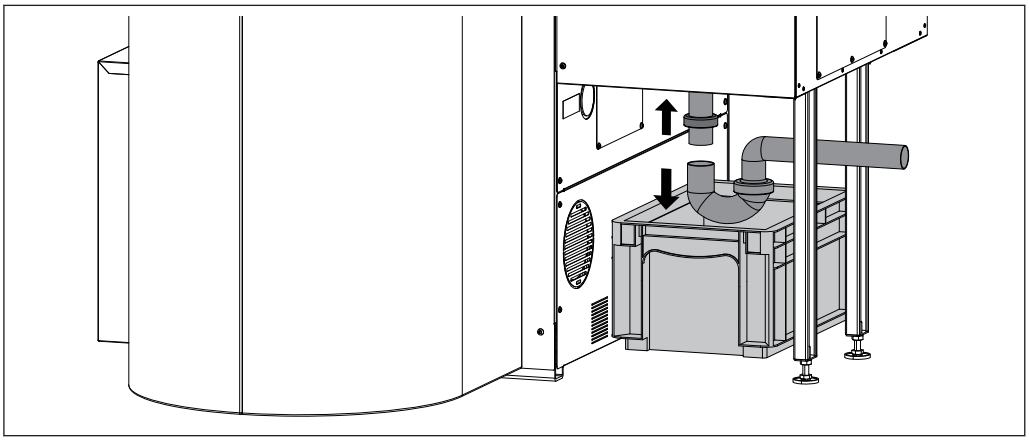

À l'arrière de la chaudière, sous l'échangeur de chaleur à condensation :

- ❒ Positionner un récipient adapté sous le siphon de sorte à récupérer le condensat qui s'écoule
- ❒ Visser le siphon et contrôler l'encrassement et l'absence de dépôts
- ❒ Contrôler l'écoulement du condensat jusqu'au système des eaux usées et nettoyer si nécessaire
- ❒ Il convient de garantir l'écoulement du condensat jusqu'au système des eaux usées.

4.5 Travaux d'entretien par le technicien

⚠ ATTENTION

En cas de travaux d'entretien par des personnes non formées :

Risque de blessures et de dommages matériels !

Pour l'entretien :

- ❒ Respecter les consignes et indications du mode d'emploi
- ❒ Les travaux sur l'installation ne doivent être exécutés que par des personnes dûment qualifiées

Les travaux d'entretien du présent chapitre ne doivent être effectués que par un personnel qualifié :

- Techniciens chauffagistes/techniciens du bâtiment
- Installateurs électriques
- Service après-vente Froling

Le personnel d'entretien doit avoir lu et compris les instructions mentionnées dans la documentation.

REMARQUE ! Il est recommandé de faire effectuer une inspection annuelle par le service après-vente de Froling ou par un partenaire habilité (entretien par un tiers).

L'entretien régulier par un professionnel est un facteur important pour un fonctionnement durable et fiable de l'installation. Il garantit un fonctionnement économique et respectueux de l'environnement de l'installation.
Lors de cet entretien, toute l'installation, et en particulier le régulateur de la chaudière, est vérifiée et optimisée. En outre, la mesure des émissions effectuée permet de vérifier la qualité de la combustion et l'état de fonctionnement de la chaudière.
Pour cette raison, la société FROLING propose un contrat d'entretien qui optimise la sécurité d'utilisation. Pour plus de détails, consulter la garantie jointe.

Le service après-vente de l'usine Froling est également à votre disposition si vous avez besoin de conseils.

REMARQUE

Les dispositions nationales et régionales concernant le contrôle régulier de l'installation doivent être respectées. Dans ce contexte, nous attirons l'attention sur le fait qu'en Autriche, les installations industrielles d'une puissance calorifique nominale de 50 kW et plus doivent être contrôlées tous les ans, conformément à la réglementation sur les systèmes de combustion.

4.5.1 Contrôle et nettoyage de la grille de combustion

Pour pouvoir démonter la grille de combustion, la grille doit être fermée.

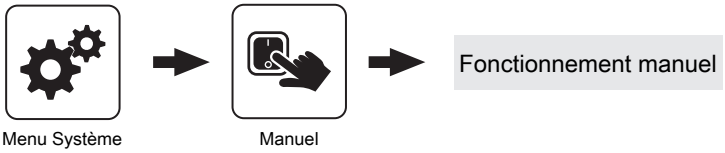

- ❒ Dans le régulateur, naviguer jusqu'au menu « `Fonctionnement manuel` »
- ❒ Dans le menu « `Fonctionnement manuel` », changer le paramètre « `Grille manuelle` » sur « `RETOUR` »

- ❒ Éteindre la chaudière et la laisser refroidir
- ❒ Débrancher l'alimentation électrique de la chaudière

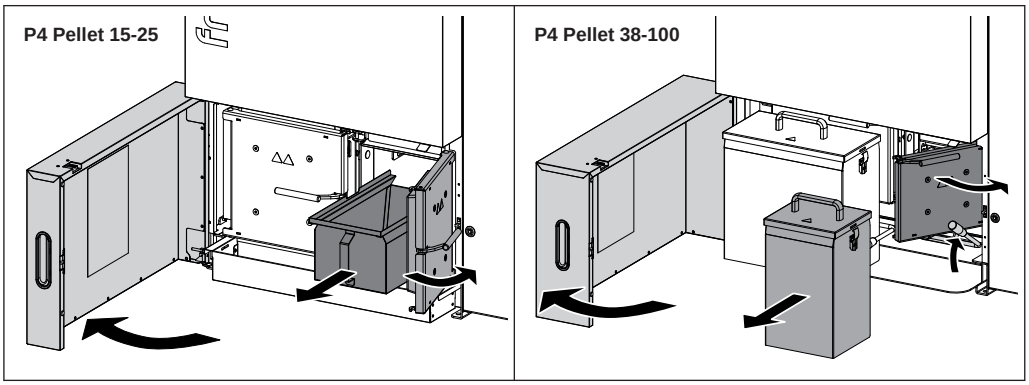

P4 Pellet 15-25 :

- ❒ Ouvrir la porte isolante et la porte pour les cendres
- ❒ Faire sortir le tiroir à cendres

P4 Pellet 38-100 :

- ❒ Ouvrir la porte isolante et presser le levier de blocage vers le haut
- ❒ Retirer le cendrier de droite et ouvrir la porte pour les cendres située derrière

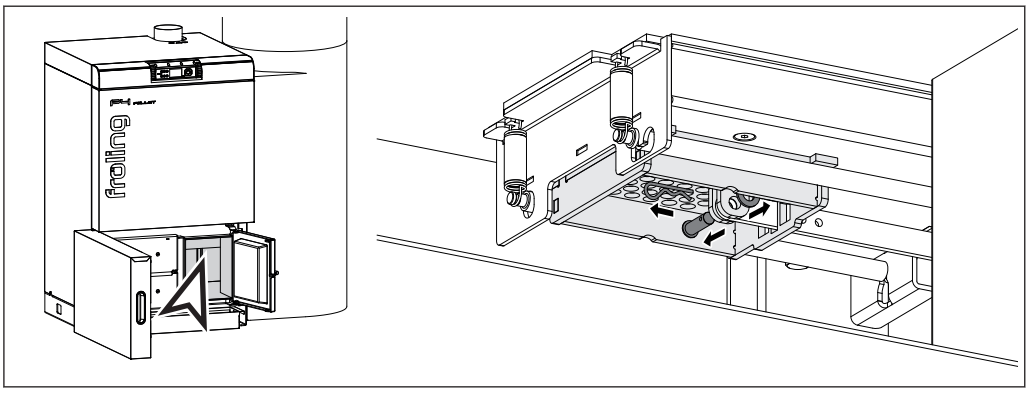

- ❒ Faire sortir la goupille à ressort sous la grille
- ❒ Retirer la goupille fendue et la rondelle

ATTENTION ! Risque d'écrasement lors de l'étape de travail suivante – tenir compte des poids.

P4 Pellet 15	**1,2 kg**	P4 Pellet 48/60	**5,3 kg**
P4 Pellet 20/25	**2,1 kg**	P4 Pellet 80/100	**8,3 kg**
P4 Pellet 32/38	**2,9 kg**	P4 Pellet 80/100 – grille en 3 parties	**9,6 kg**

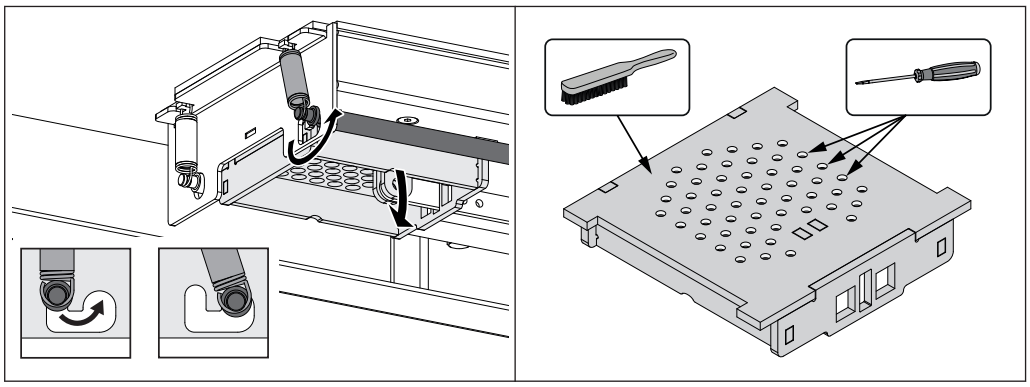

❒ Tirer l'arbre vers le bas et l'enclencher par l'avant
  ➥ Ce faisant, pousser la grille vers le haut
❒ Sortir la grille de combustion par le bas
❒ Nettoyer à fond la grille de combustion, enlever les impuretés des orifices d'air à l'aide d'un tournevis

REMARQUE ! Les petites fissures et déformations légères de la grille de combustion n'indiquent pas un défaut de fonctionnement. Après un nettoyage soigneux, la grille peut être remontée.

❒ Monter la grille de combustion dans l'ordre inverse

4.5.2 Nettoyer le capteur de débit

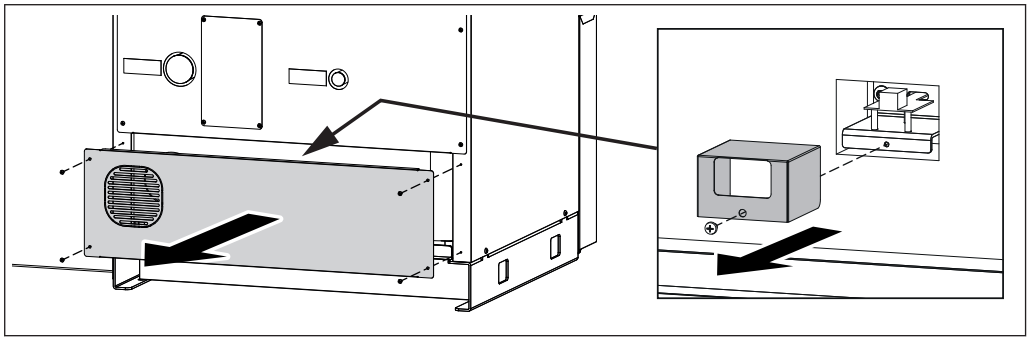

❒ Déposer la partie arrière en bas de la chaudière
  ➥ Le nombre de vis dépend de la taille de chaudière
❒ Démonter la tôle de protection

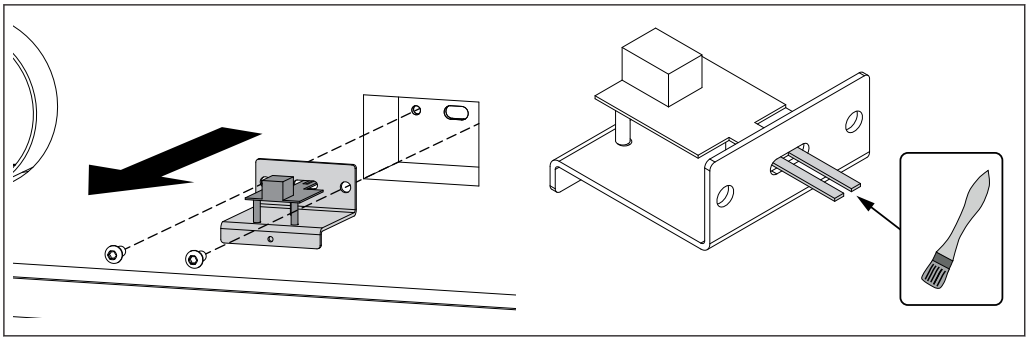

❒ Démonter le capteur de débit

❒ Nettoyer délicatement au pinceau fin les deux sondes du capteur de débit

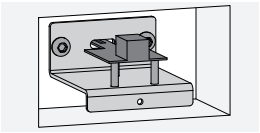

REMARQUE ! Monter le capteur de débit comme illustré pour éviter tout dysfonctionnement.

4.5.3 Nettoyage de la sonde lambda

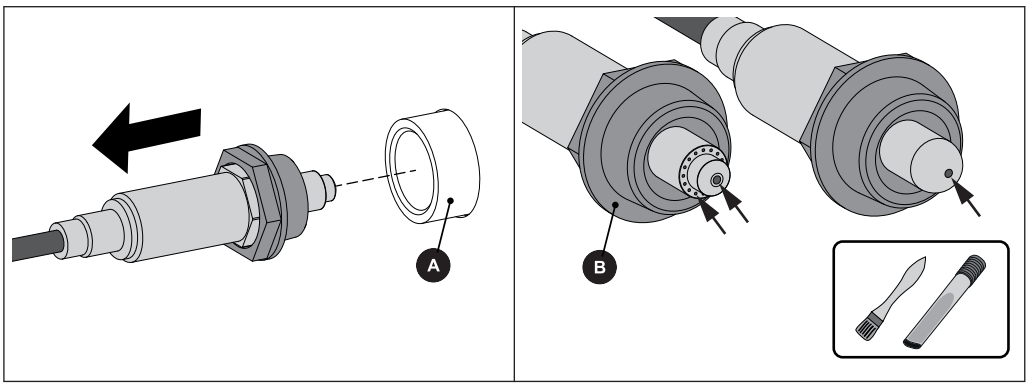

❒ Déposer avec précaution la sonde lambda avec la douille en plastique

↳ Faire attention au câble de la sonde lambda.

❒ Retirer avec précaution les impuretés des ouvertures de mesure avec un pinceau fin et un aspirateur à cendres

↳ Ce faisant, tenir la sonde lambda avec la pointe vers le bas, afin que les impuretés puissent tomber des ouvertures de mesure

❒ Vérifier que la douille en plastique n'est pas endommagée ni fissurée et la remplacer si nécessaire

↳ IMPORTANT : La surface d'étanchéité de la douille (B) doit reposer à plat sur le manchon (A) après le montage

ATTENTION :

- Ne pas nettoyer la sonde lambda en soufflant de l'air comprimé
- Ne pas utiliser de détergent chimique (nettoyant de frein, etc.)
- Manipuler la sonde lambda avec précaution, ne pas la « secouer » ni la nettoyer avec une brosse métallique

4.6 Mesure d'émissions par un ramoneur ou organisme de contrôle

Différentes dispositions légales prescrivent le contrôle régulier des installations de chauffage. Ces contrôles sont régulés en Allemagne par le 1er règlement fédéral relatif à la lutte contre la pollution (BImSchV i.d.g.F) et en Autriche par différentes lois fédérales.

Les conditions minimales suivantes doivent être remplies par l'exploitant de l'installation pour la réussite de la mesure :

- ❒ Nettoyer la chaudière à fond immédiatement avant la mesure
- ❒ Veiller à une quantité de combustible suffisante
  - ➥ N'utiliser que des combustibles de grande qualité et conformes aux exigences indiquées dans le mode d'emploi de la chaudière (chapitre « Combustibles autorisés »)
- ❒ Le jour de la mesure, prévoir une demande de chaleur suffisante (par exemple, l'accumulateur doit pouvoir accumuler de la chaleur pendant la durée de chauffage nécessaire à la mesure)
- ❒ Pour la mesure, une ouverture de mesure adaptée doit être disponible dans le conduit de fumée droit. L'ouverture de mesure doit être à une distance du double du diamètre du conduit de fumée de la dernière déviation en amont.
  - ➥ Une position incorrecte de l'ouverture fausse le résultat de la mesure

4.6.1 Mettre l'installation en marche

Quand le nettoyage est terminé :

- ❒ Remonter tous les composants démontés dans l'ordre inverse, s'assurer qu'ils sont étanches et remontés correctement

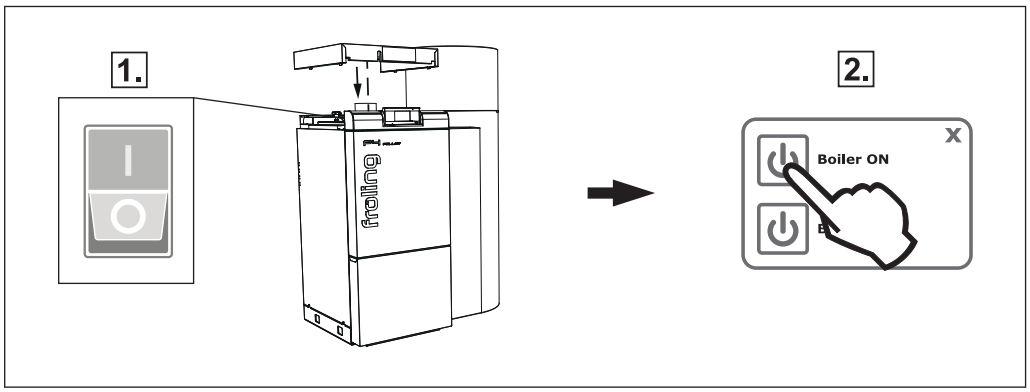

- ❒ Activer l'interrupteur principal
  - ➥ Une fois le démarrage du système de la commande effectué, la chaudière est opérationnelle
- ❒ Allumer la chaudière en appuyant sur « Chaudière MARCHE »
  - ➥ Le mode automatique est activé. L'installation de chauffage est régulée en mode automatique par la commande selon le mode de fonctionnement réglé

4.6.2 Démarrage de la mesure des émissions

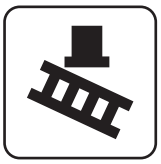

❒ Dans l'écran de base, activer le « Mode ramoneur »

❒ Dans le menu, sélectionner le moment suivant :

immédiat	❒ Définir le type de mesure (`charge nominale` / `puissance partielle`) ➥ La température des gaz d'échappement et la teneur résiduelle en oxygène devraient se stabiliser au bout de 20 minutes environ après l'activation ➥ Un affichage sur l'écran indique que la chaudière est prête à la mesure, dès que toutes les conditions sont remplies pour la mesure
Saisie du moment	❒ Saisie du moment auquel la mesure a lieu (date et heure) ➥ La chaudière s'arrête de manière contrôlée avant le début de la mesure, en fonction de la durée de verrouillage, et ne démarre plus jusqu'au moment défini ➥ **REMARQUE ! La chaudière démarre 30 minutes avant le début de la mesure et est déjà prête pour la mesure au moment indiqué.**

4.7 Pièces détachées

En utilisant les pièces d'origine Froling, vous utilisez dans votre chaudière des pièces détachées qui sont parfaitement adaptées. La précision d'ajustage optimale des pièces réduit le temps de montage et préserve la durée de vie de l'installation.

REMARQUE

Le montage de pièces autres que celles d'origine annule la garantie

❒ N'utiliser que des pièces détachées d'origine lors du remplacement de composants/de pièces

4.8 Consignes pour l'élimination

4.8.1 Élimination des cendres

Autriche : ❒ Éliminer les cendres conformément à la loi sur la production de déchets (AWG)

Autres pays : ❒ Éliminer les cendres conformément aux prescriptions en vigueur dans le pays

4.8.2 Élimination des composants de l'installation

❒ Veillez à une mise au rebut respectueuse de l'environnement, conformément aux dispositions de l'AWG (Autriche) ou aux prescriptions légales du pays concerné.

❒ Les matériaux recyclables triés et nettoyés peuvent être apportés à un centre de recyclage.

5 Résolution des problèmes

5.1 Panne générale au niveau de l'alimentation électrique

Symptômes	Cause de l'erreur	Élimination de l'erreur
Aucun affichage à l'écran Commande hors tension	Panne de courant générale Interrupteur principal désactivé Disjoncteur différentiel ou disjoncteur de protection désactivé Fusible de la commande défectueux.	Activer l'interrupteur principal. Activer le disjoncteur différentiel ou le disjoncteur de protection. Remplacer le fusible en respectant l'intensité (6,3 AT).

5.1.1 Comportement de l'installation après une panne de courant

Lorsque l'alimentation électrique est rétablie, la chaudière se trouve dans le mode de fonctionnement réglé au préalable et est commandée selon le programme défini.

- ❒ **Après la panne de courant, vérifier si le STB est tombé.**
- ❒ **Pendant et après la panne de courant, garder les portes de la chaudière fermées, au moins jusqu'au démarrage automatique du ventilateur d'extraction.**

EXCEPTION :

Si la chaudière se trouvait en mode « Mise en température », « Préchauffage » ou « Allumage », elle s'arrête de façon contrôlée et le nettoyage démarre automatiquement. Ensuite seulement, la chaudière passe en mode de fonctionnement « Préparation » et l'installation redémarre.

5.2 Surtempérature

Le limiteur de température de sécurité (STB) éteint la chaudière à une température maximale de 95 - 100°C. Les pompes continuent à fonctionner.

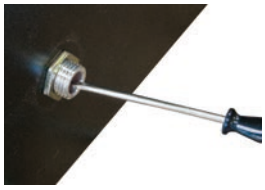

Dès que la température chute en dessous de 75 °C environ, le limiteur de température de sécurité peut être déverrouillé mécaniquement :

- ❒ Dévisser le capuchon du limiteur de température de sécurité.
- ❒ Déverrouiller le STB en faisant pression avec le tournevis

5.3 Pannes avec message de défaut

En cas de présence d'un défaut qui n'a pas encore été supprimé :

❒ La DEL d'état indique le type de panne.
- Orange clignotante : avertissement
- Rouge clignotante : erreur ou alarme

❒ Le message de défaut s'affiche à l'écran.

Le terme « Défaut » désigne à la fois un avertissement, une erreur ou une alarme. Les trois types de messages se différencient par le comportement de la chaudière :

AVERTISSEMENT	En cas d'avertissement, la chaudière continue à fonctionner de façon contrôlée dans un premier temps, ce qui permet d'éviter une procédure d'extinction si le défaut est supprimé rapidement.
ERREUR	La chaudière s'arrête de façon contrôlée et reste à l'état « Arrêt chaudière"
ALARME	Une alarme entraîne l'arrêt d'urgence de la chaudière. La chaudière s'éteint immédiatement, la commande des circuits de chauffage et les pompes restent activées.

5.3.1 Procédure à suivre en cas de messages de défaut

Si un défaut est présent au niveau de la chaudière, il s'affiche à l'écran.

Si le défaut est acquitté, même s'il n'a pas été supprimé, la fenêtre avec le défaut correspondant peut être rouverte comme suit :

Ouvrir l'affichage défaut

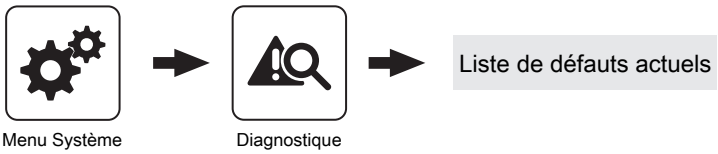

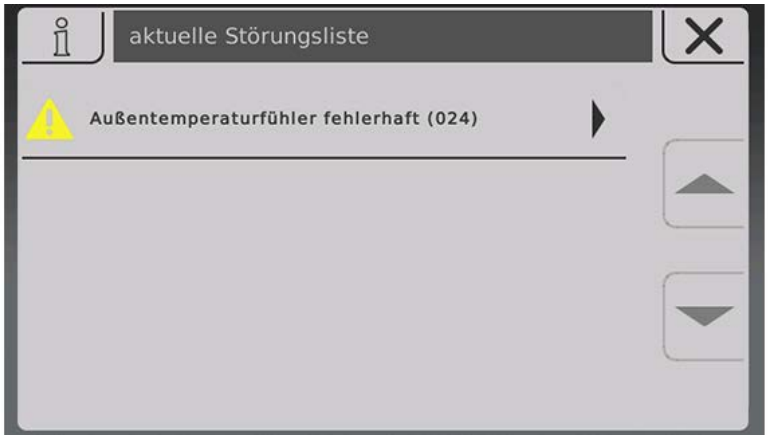

Tous les défauts actuels sont indiqués sur l'affichage défaut

❒ Il peut être ouvert en appuyant sur le défaut indiqué

❒ Le défaut présent est affiché dans l'onglet « Message »

❒ Toucher l'onglet « Remède » pour afficher les causes possibles ainsi que les procédures à suivre afin de les supprimer

❒ Après la suppression du défaut, retourner aux icônes en appuyant sur l'icône Annuler.

5.4 Acquittement du message de défaut

Après élimination du défaut :

❒ Appuyer sur le « symbole Annuler »

➥ La DEL d'état est allumée ou clignote en vert (en fonction de l'état de fonctionnement).
- Vert en continu : Chaudière allumée
- Vert clignotant : Arrêt chaudière

6 Annexe

6.1 Adresses utiles

6.1.1 Adresse du fabricant

FRÖLING
Heizkessel- und Behälterbau GesmbH

Industriestraße 12
A-4710 Grieskirchen
AUSTRIA

TEL 0043 (0)7248 606 0
FAX 0043 (0)7248 606 600
EMAIL info@froeling.com
INTERNET www.froeling.com

Service après-vente

Austriche	0043 (0)7248 606 7000
Allemagne	0049 (0)89 927 926 400
Partout dans le monde	0043 (0)7248 606 0

6.1.2 Adresse de l'installateur

Cachet

Mieux chauffer avec une chaudière pellets Fröling

Thermal solutions and controlling design

TSD - importateur et distributeur officiel pour Fröling en Belgique.

Trouver un installateur de votre region

18, In den Allern | L- 9911 TROISVIERGES
Coordonnées de contact